

Les étiquettes de « danger » sur mes produits ménagers. Comment s'y retrouver et quelle est leur signification ?

written by Aurore Richel



Dans nos placards, sur nos étagères, attendent sagement divers produits de soin ou ménagers et d'entretien que nous exploitons dans notre quotidien. Si on examine attentivement les étiquettes et emballages de ces différents produits, nous remarquerons la présence d'un (ou plusieurs) pictogramme(s) (sous la forme d'un losange sur fond blanc encadré de rouge). Celui-ci symbolise le « danger » associé à l'usage de ces produits sur le consommateur et/ou sur l'environnement.



Photo: Illustration des pictogrammes présents sur divers produits d'entretien.

Cet étiquetage est rendu obligatoire pour toute substance pure ou pour tout mélange de composés chimiques, de solvants, ou pour tout produit que nous exploitons dans notre quotidien. Il fait écho au règlement (CE) n°1272/2008 (règlement **CLP**) qui vise à *une uniformisation de la classification, de l'étiquetage et de l'emballage des substances et des mélanges*. Cette classification des produits chimiques (seuls ou en mélanges) permet d'identifier les dangers qu'ils présentent, et les risques associés sur la santé humaine et les écosystèmes. C'est à partir de cette classification qu'est mis en place un étiquetage approprié, avec des pictogrammes spécifiques (il en existe 9 différents), constituant ainsi une information concise et visuelle qui sensibilise les utilisateurs aux risques, dangers et aux précautions à prendre.

Pour un public non averti, il n'est pas toujours évident de comprendre la signification de certains pictogrammes et les mesures de précautions qu'ils impliquent. C'est le décryptage simplifié que nous vous proposons donc aujourd'hui.

Neuf pictogrammes distincts sont d'usage. Certains d'entre eux sont fréquents sur nos produits du quotidien.



Toxique, irritant

Indique la présence de substances irritantes, pour la peau, les yeux, les voies respiratoires, nocives pour les organes et la couche d'ozone.

Code SGH07

Peuvent provoquer des irritations, réactions allergiques et empoisonnement à FORTE DOSE. Peuvent induire somnolence et vertiges.

LAVER ABONDAMMENT à l'EAU EN CAS DE CONTACT

Présent sur la plupart des produits d'entretien domestique, eau de javel, produits lavant pour les sols, etc.



Corrosif

Indique la présence de substances irritantes et corrosives entraînant lésions graves sur la peau (brûlures) ou les yeux. Attaquent ou détruisent les métaux.

Code SGH05

En cas d'application de ce pictogramme, le SGH07 devient facultatif

LAVER ABONDAMMENT à l'EAU EN CAS DE CONTACT. EVITER TOUT CONTACT AVEC D'AUTRES PRODUITS. EN CAS D'INGESTION, ne pas vomir et CONTACTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN. LIRE ATTENTIVEMENT LES NOTICES D'UTILISATION.

Présent dans certains produits spécifiques tels que déboucheurs, détartrants, produits nettoyant pour four, toilettes, produits décapants, etc.



Inflammable

Produit pouvant s'enflammer au contact d'une étincelle ou d'une flamme, sous l'effet de la chaleur ou par frottement, au contact de l'air

Code SGH02

UTILISER DANS UN ENDROIT AERE TENIR A DISTANCE DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR ou de FLAMME (ex. SOLEIL, CIGARETTES, etc.)

Certains produits de nettoyage sous forme de contenant sous pression, certains « bombes » (ex. de laques, déodorants, etc.)



Toxique

Substances générant un empoisonnement MEME à FAIBLE DOSE. Induisent des effets variés sur le corps tels que nausées, vertiges, ou troubles plus importants entraînant la mort.

Code SGH06

En cas d'application de ce pictogramme, le SGH07 devient facultatif

EN CAS D'INGESTION, ne pas vomir et CONTACTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN. LIRE ATTENTIVEMENT LES NOTICES D'UTILISATION

Méthanol, désinfectants, détachants, pesticides, solvants pour peintures, produits décapants, etc.



Comburant

Substances pouvant favoriser ou activer la combustion de substances combustibles. Peut provoquer, activer ou favoriser, aggraver un incendie.

Code SGH03

PROTEGER DE LA CHALEUR ET DES RAYONNEMENTS SOLAIRES.

Le plus commun est l'eau oxygénée ou certains chlorates (utilisés comme désherbants)



Danger pour l'environnement

Produisent des effets néfastes sur les écosystèmes aquatiques (algues, plantes aquatiques, poissons, etc.)

Code SGH09

NE PAS DEVERSER DANS LES PLANS D'EAU ou LES EVIERS.

Le Certains produits de jardinage comme les désherbants, les pesticides, certains solvants ou produits d'entretien spécifiques.



Gaz sous pression

Fait référence à des substances (gaz comprimés, dissouts, liquéfiés) conditionnés sous pression dans des récipients spécifiques. Peuvent générés des brûlures »au froid « pour des gaz liquéfiés réfrigérés.

Code SGH04

TENIR ELOIGNES DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR. NE PAS PERCER.

Aérosols, laques pour cheveux, certains déodorants. Bonne pour réchaud, cuisinière, oxygène ou gaz médical, etc.



Explosif

Produit explosif au contact de la chaleur, d'une flamme, d'une étincelle, d'une source de frottement, etc.

Code SGH01

En cas d'application de ce pictogramme, les visuels SGH02 et 03 deviennent facultatifs

MAINTENIR à l'écart de toutes les sources mentionnées ci-dessus. Utiliser dans un endroit ventilé, avec un équipement de protection ad hoc.

Peu de nos produits de notre vie quotidienne sont formulés avec ce type de pictogramme. Si vous rencontrez un de ces produits chez vous, lire attentivement les consignes de sécurité.



Sensibilisant, mutagène, cancérigène

Produit pouvant provoquer le cancer, la mutation /modification de l'ADN, peut entrainer des malformations, des troubles de la reproduction, des effets graves voire mortels sur les organes, dont les poumons, le foie, le système nerveux, etc.

Code SGH08

L'UTILISATION DE CES PRODUITS EST INTERDITE ET NECESSITE UNE AUTORISATION SPECIFIQUE.

que les pictogrammes présentés ici remplacent une ancienne consigne visuelle qui se présentait sous la forme de carré de couleur orange (plus ancienne). Certains produits de votre quotidien sont peut-être encore étiquetés avec ces consignes, et restent encore valables. Il faut également mentionner que les pictogrammes présentés ci-dessous ne s'appliquent pas aux consignes pour le transport, ou bien à certains gaz manufacturés et commercialisés sous pression qui disposent tous deux de leur propre code visuel de reconnaissance et d'avertissement.

Pour tout contact (peau, yeux, ingestion) avec des agents chimiques, nous rappelons qu'il est impératif de prendre contact de toute urgence avec le centre antipoison (numéro actif et gratuit en Belgique : 070 245 245) ou avec votre médecin. Nous rappelons qu'il est impératif de garder les produits d'entretien ou chimique, de quelque nature qu'ils soient, hors de portée des enfants. Appliquer dans des endroits aérés, de préférence avec des gants. Lire attentivement les étiquettes et les précautions d'utilisation. Ne pas effectuer de mélanges.

CENTRE ANTI-POISON – <https://www.centreantipoisons.be>

Tel: 070 245 245 – Gardez l'emballage à portée de main